

# EXPEDITION

## PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN ET LE VINGT-HUIT OCTOBRE

### A LA REQUETE DE :

CREDIT FONCIER ET COMMUNAL D'ALSACE ET DE LORRAINE BANQUE (CFCAL), SA au capital de 5 582 797,00 euros, immatriculée au RCS de STRASBOURG sous le N°568 501 282, dont le siège social est 1 Rue du Dôme BP 102 à STRASBOURG CEDEX (67003), agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège

Ayant pour avocat constitué et plaidant Maître Gabrielle GERVAIS de LAFOND, Avocat au Barreau de la Charente-Angoulême-Cognac, membre de la SCP ACALEX dont le siège social est 375 Ter Avenue de Navarre 16000 ANGOULEME, au cabinet duquel il est fait élection de domicile,

**EN VERTU DE :** La copie exécutoire d'un acte reçu par Maître NOGUES Benoit, Notaire à ANGOULEME en date du 2 mars 2016 contenant prêt de 116 000 euros d'une durée de 300 mois remboursables en 300 mensualités au taux de 4% l'an

A l'effet de procéder à la description, sur le fondement de l'article R 322-2 du Code des procédures civiles d'exécution, d'un ensemble immobilier situé sur la commune d'ANGOULEME (16000), Ma Campagne, 12 Rue de la Ferme, figurant au cadastre de ladite commune sous les références suivantes :

- Section BT N°115 pour une contenance de 19 ares et 48 centiares

Appartenant à :

Mme CHRISTOPHE DE DOUBLE (33), de nationalité française, auxiliaire puéricultrice, domiciliée 12 Rue de la Ferme, Ma Campagne à ANGOULEME (16000)

M. SAINT MICHEL (16), de nationalité française, sans profession, domicilié 12 Rue de la Ferme, Ma Campagne à ANGOULEME (16000)

Et ce suite à un commandement de payer valant saisie immobilière signifié le 6 octobre 2021

Déférant à cette réquisition :

***Je, Soussigné, Nicolas TALBOT, Huissier de Justice associé de la Société Civile Professionnelle Nicolas TALBOT, à CONFOLENS, Rue de la Côte***

Certifié m'être transporté ce jour à ANGOULEME, Ma Campagne, 12 Rue de la Ferme, où en présence de -- -- -- --, Monsieur BOUTHINON Lewis et Madame BEAUNE Chantal du Cabinet Moreau Diagnostic, j'ai effectué les constatations suivantes :

## CONSTATATIONS

L'ensemble immobilier est constitué :

- D'une maison d'habitation sur deux niveaux de 144,47 m<sup>2</sup> habitables comprenant :

Au rez-de-chaussée :

- Entrée
- Salon
- Salle de bains
- WC
- Local technique
- Cuisine – Salle à manger
- Buanderie

Au premier étage :

- Mezzanine
- 2 dégagements
- 3 chambres
- 1 WC

- D'un atelier

- D'une remise

- un parc arboré

Le tout plus amplement décrit ci-après

Cet ensemble immobilier situé dans le secteur de MA CAMPAGNE sur la commune d'ANGOULEME, proche des transports en commun.

# MAISON D'HABITATION

## ASPECT INTERIEUR

L'entrée est exposée SUD-OUEST.

### REZ-DE-CHAUSSEE

#### ENTREE (6,33 m<sup>2</sup>) :

L'accès s'effectue par une porte vitrée, vitre verre dormant, en aluminium avec panneau en bois en partie basse.

Le sol est en tomettes.

Les plinthes sont en bois.

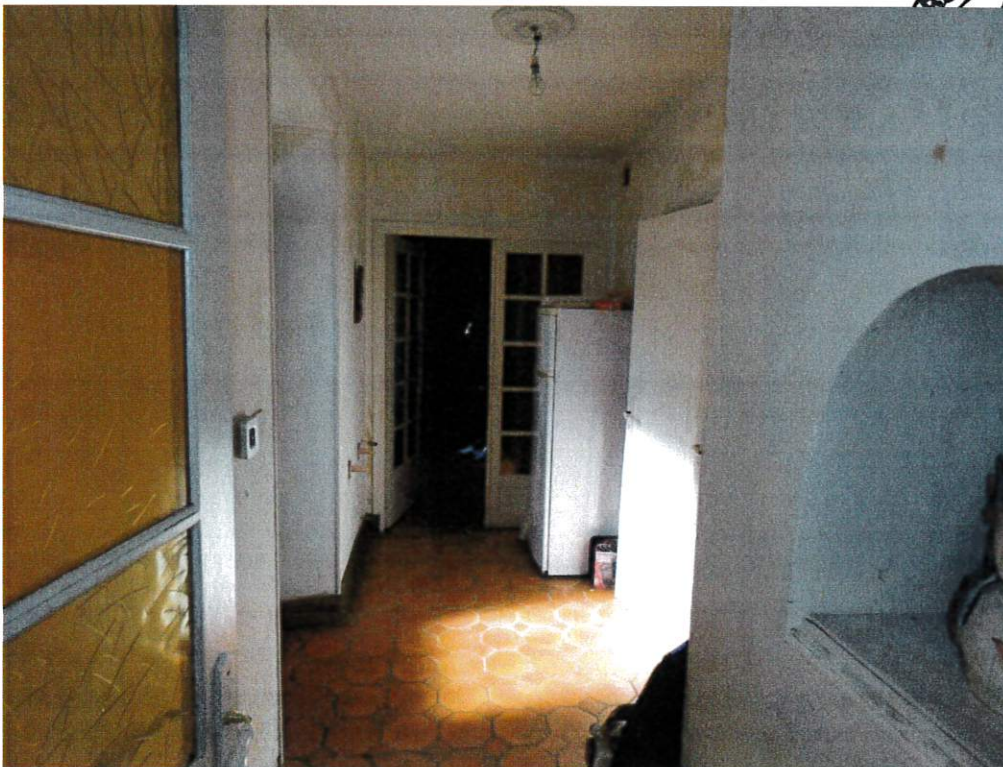
Les murs sont en placoplâtre peint.

Sur le pan de mur de face, présence de trois portes en postformé permettant l'accès à un local technique, à un W.C. et à la salle de bains.

Sur le pan de mur de gauche, présence d'une porte vitrée double battant en bois permettant l'accès au salon.

Sur le pan de mur de droite, présence d'une porte vitrée simple battant en bois permettant l'accès à la cuisine.

Le plafond est peint.



**LOCAL TECHNIQUE (0,75 m<sup>2</sup>) :**

L'accès s'effectue par une porte en postformé.

Le sol est en tomettes.

Les murs sont pour partie recouverts d'une faïence de protection sur environ 2 mètres et pour autre partie à l'état brut.

Le plafond est un plancher.



**W.C. N°1 (0,85 m<sup>2</sup>) :**

L'accès s'effectue par une porte en postformé.

Le sol est en tomettes.

Présence de plinthes.

Les murs sont peints.

Le plafond est peint.

Présence de deux spots incrustés dans le plafond et d'une bouche de VMC.

Présence d'un WC comprenant une réserve d'eau, lunette et couvercle.



### **SALLE DE BAINS – SALLE D'EAU (6,47 m<sup>2</sup>) :**

L'accès s'effectue par une porte en postformé.

Le sol est en carrelage.

Les murs sont pour partie recouverts d'une faïence de protection sur deux mètres, et pour autre partie partiellement peints.

Sur le pan de mur de droite, présence d'un grand miroir avec une grille de chauffage au-dessus. Présence de deux spots.

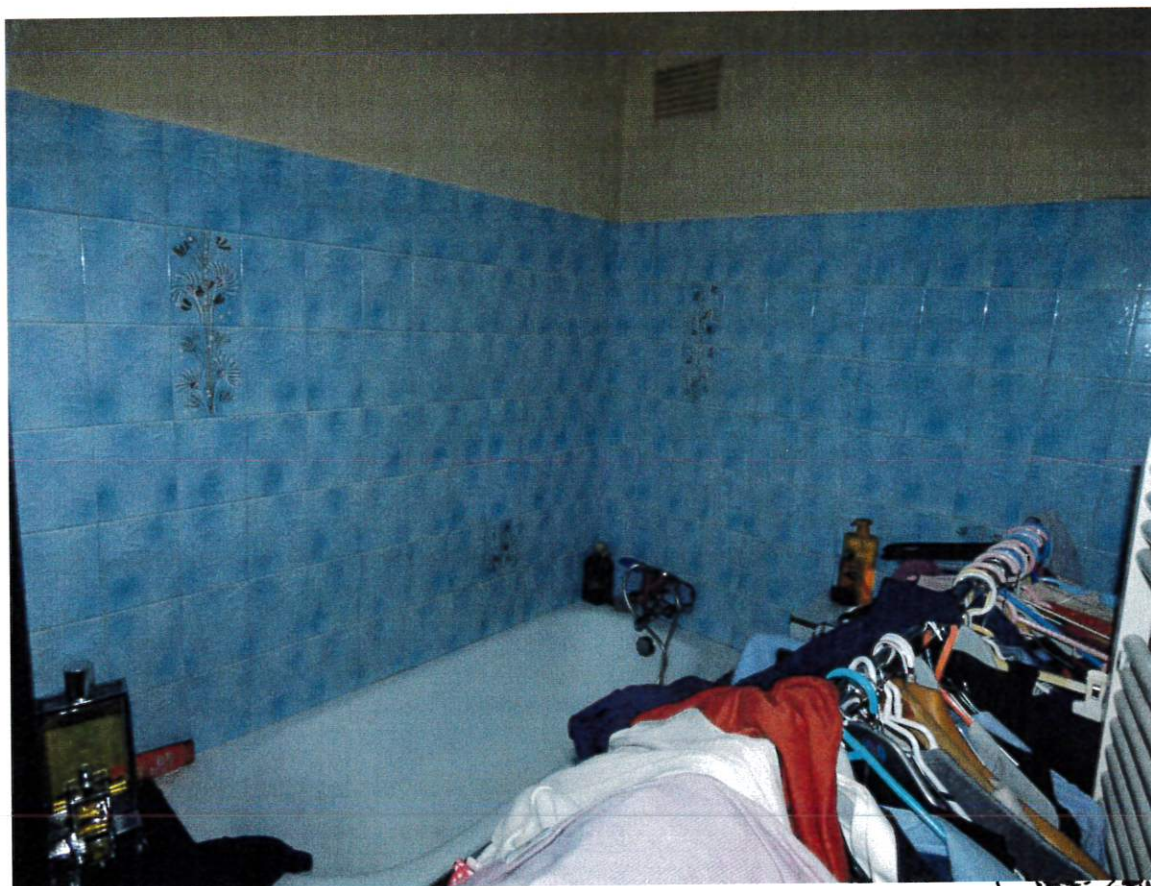
Présence d'une grille d'aération sur le second pan de mur de droite.

Présence d'un cumulus d'une contenance de 200 litres de marque REGENT.

Présence d'un sèche-serviette électrique. Présence d'un convecteur électrique sur le même pan de mur.

Présence d'une bouche de VMC.

Présence **d'une baignoire** avec rebords carrelés avec robinetterie mélangeur avec flexible de douche et douchette



Présence d'une cabine de douche avec robinetterie mélangeur avec flexible de douche et douchette.

Sur le pan de mur de gauche, présence d'un meuble de salle de bains comprenant 2 vasques avec chacune une robinetterie mitigeur. Présence d'un miroir au-dessus comprenant des étagères centrales, de 4 spots intégrés et 2 prises électriques. Présence de 2 portes de placard et un tiroir central côté gauche. Côté droit, présence de 2 portes de placard et absence du tiroir central. Sous les deux vasques, présence de 5 portes de placard ouvrant sur étagères et d'un tiroir central.







### **CUISINE – SALLE A MANGER (29,81 m<sup>2</sup>) :**

L'accès s'effectue par une porte vitrée en bois simple battant côté terrasse.

Le sol est en tomettes.

Les plinthes sont en bois.

Les murs sont recouverts d'un papier peint.

Présence d'une petite niche sur le pan de mur de gauche.

Sur le mur exposé SUD-OUEST, présence d'une porte vitrée en PVC, double battant, double vitrage munie de volets pliants en bois.

Sur ce même pan de mur, présence d'une fenêtre double battants, double vitrage en PVC munie de volets pliants en bois. Sous cette fenêtre, présence d'un convecteur électrique.

Présence d'une porte de placard à gauche du plan de travail.

Le plafond est recouvert d'un papier peint.

### **CUISINE EQUIPEE :**

#### **Il existe une cuisine équipée EN FORME DE U comme suit :**

Présence d'un plan de travail surmonté d'une hotte côté salle à manger comprenant :

- 3 portes de placard en bois ouvrant sur étagères, accessible également de la partie cuisine
- 5 tiroirs en bois
- 2 façades de tiroir en bois
- Le plan de travail comporte un carrelage et un entourage en bois. Présence d'une plaque avec 4 feux gaz de marque VALBERG. Présence d'une hotte aspirante au-dessus de marque AIRLUX. L'entourage de la hotte comporte une bordure en faïence.

Côté cuisine :

- En partie basse :
  - o 3 placards avec étagères. Absence des portes de placard. Madame GOUVES m'indique qu'elles ont été retirées dans le but de les repeindre.
  - o 2 emplacements de tiroirs et 1 tiroir avec façade.

- Plan de travail carrelé avec contour en bois comportant un évier comprenant deux bacs, un égouttoir, une robinetterie mitigeur. Crédence en faïence.

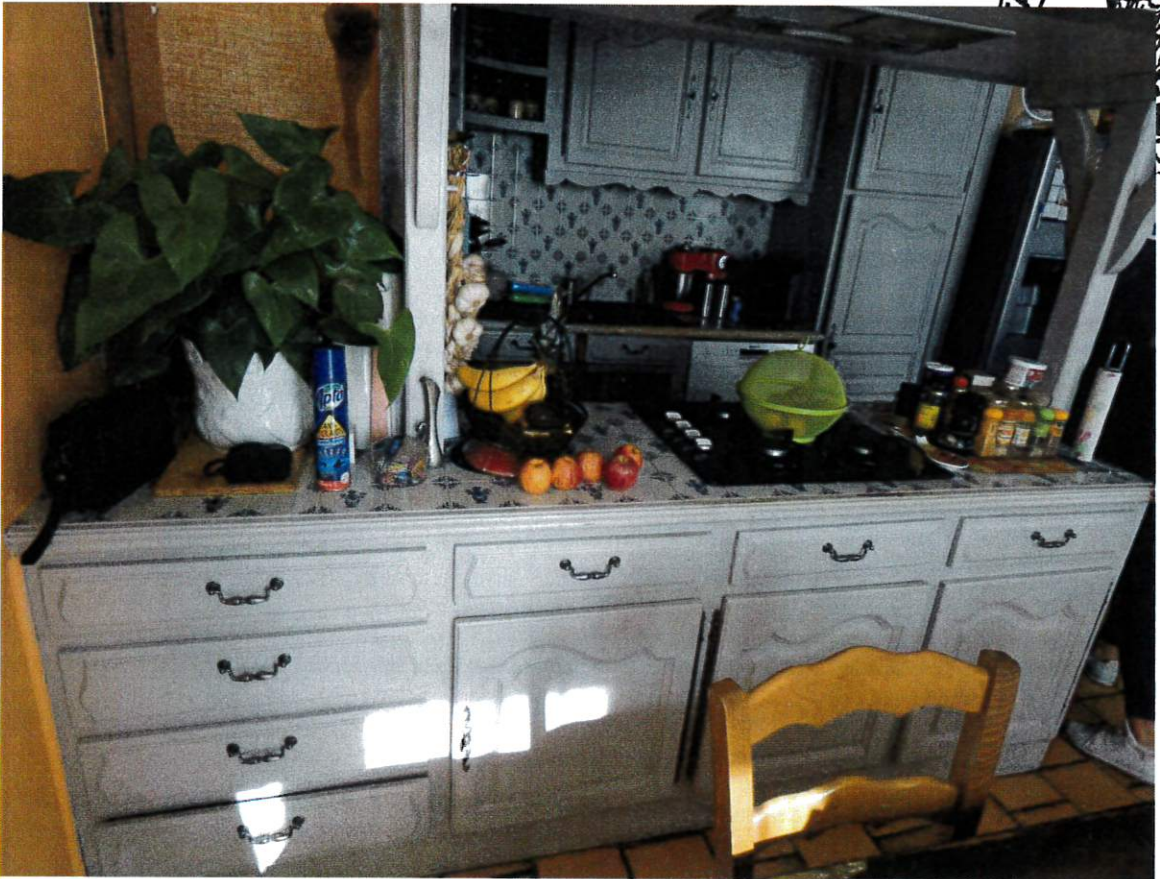
En partie haute :

- 4 placards avec portes en bois
- 2 étagères d'angles
- 1 four encastré de marque SAMSUNG

Présence d'un grand placard avec porte en bois sur le pan de mur exposé NORD EST.

Au plafond, présence d'un point lumineux.





Dans le prolongement de la cuisine, présence d'une pièce à usage de buanderie.

### **BUANDERIE (19,60 m<sup>2</sup>) :**

L'accès s'effectue par une porte en bois.

Le sol est pour partie en béton et pour autre partie recouvert de tomettes.

Les murs sont pour partie recouverts d'un revêtement en polystyrène et pour autre partie d'un crépi.

Le pan de mur exposé NORD-EST est recouvert d'une faïence de protection. Présence d'un évier avec égouttoir avec porte de placard et placard en-dessous.

Au-dessus, présence d'un chauffe-eau désaffecté. Présence d'une bouche de VMC.

Présence également d'une porte isoplane qui permet l'accès au compteur électrique.

Le pan de mur exposé SUD-OUEST est en parpaings à l'état brut. Présence d'une porte vitrée en bois double battants, simple vitrage et munie de volets pliants.



Sur le pan de mur exposé SUD-EST, présence d'une fenêtre double battants simple vitrage en bois munie d'une paire de volets en bois.

Présence d'étagères fixées au mur sur ce même pan de mur, à gauche de la fenêtre.

Sur le mur donnant côté salle à manger, présence de 3 portes de placard en partie basse et 8 portes de placard en partie haute ouvrant sur étagères.

Le plafond est recouvert de plaques de polystyrènes, certaines sont manquantes. Présence de trois néons.



Dans le prolongement de l'entrée, présence d'une pièce à usage de salon.

**SALON (30,79 m<sup>2</sup>) :**

L'accès s'effectue par une porte vitrée double battant en bois.

Le sol est en tomettes.

Les plinthes sont en bois.

Les murs sont recouverts d'un papier peint.

Sur le pan de mur exposé SUD-OUEST, présence d'une porte vitrée double battant, simple vitrage, en bois munie de volets pliant en bois. Sur ce même pan de mur, présence d'une fenêtre simple vitrage, double battants, munie de volets pliants.

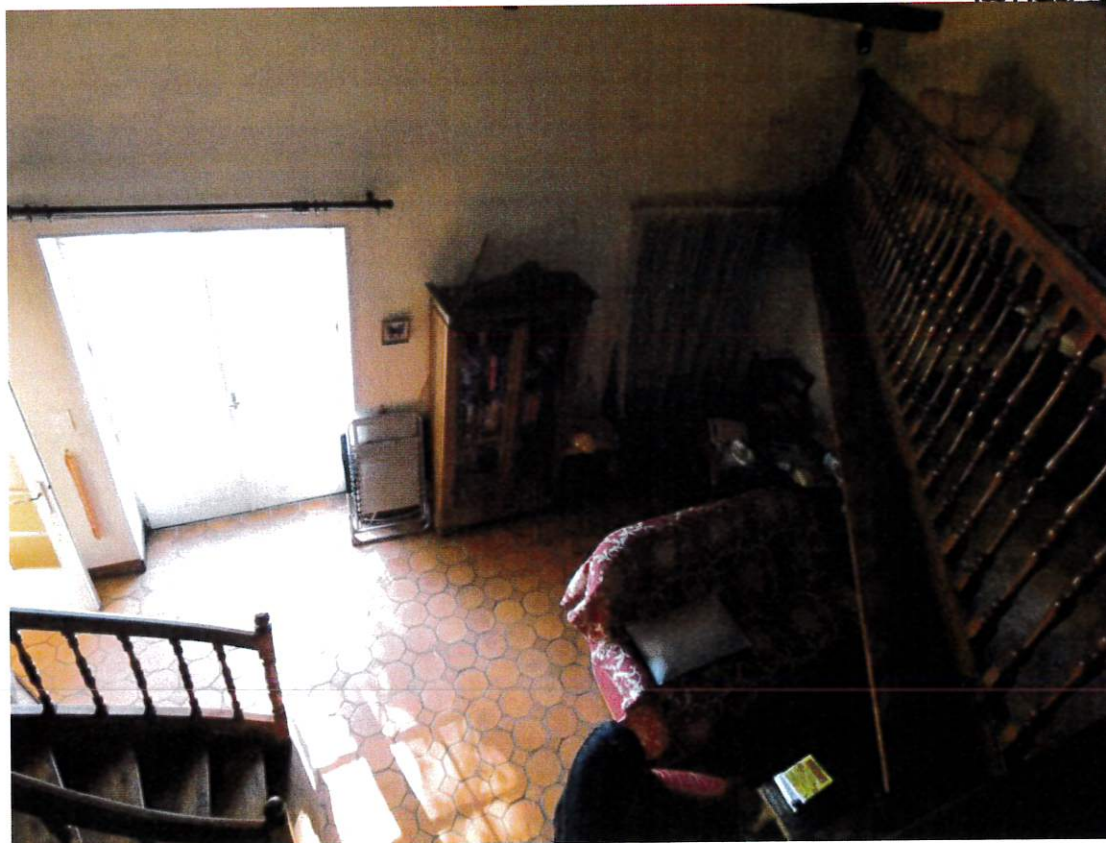


Le plafond comporte des poutres apparentes avec plancher entre les poutres.

Présence d'une cheminée avec insert foyer fermé, comprenant un encadrement en pierres, un linteau bois et une hotte crépie.



Présence d'un escalier en bois permettant l'accès à la mezzanine.





## 1<sup>ER</sup> ETAGE :

Le premier étage n'occupe que la partie droite de la maison.

### MEZZANINE (11,20 m<sup>2</sup>) :

L'accès s'effectue par le salon, par un escalier en bois comprenant une main courante en bois de part et d'autre de l'escalier, absence de contremarches.

Le sol est un plancher en bois châtaigner.

Les plinthes sont en bois.

Les murs sont recouverts d'un papier peint.

Présence d'une rambarde en bois côté salon.

Sur la façade exposée OUEST, présence d'une petite fenêtre simple battant en bois, comprenant 4 petits carreaux, vitre verre dormant.

Le plafond est en poutres apparentes avec placoplâtre peint entre les poutres.





Dans la continuité de la mezzanine, à droite de l'escalier, présence d'un premier dégagement.

**DEGAGEMENT N°1 (4,31 m<sup>2</sup>) :**

Le sol est en parquet flottant.

Les plinthes sont en bois.

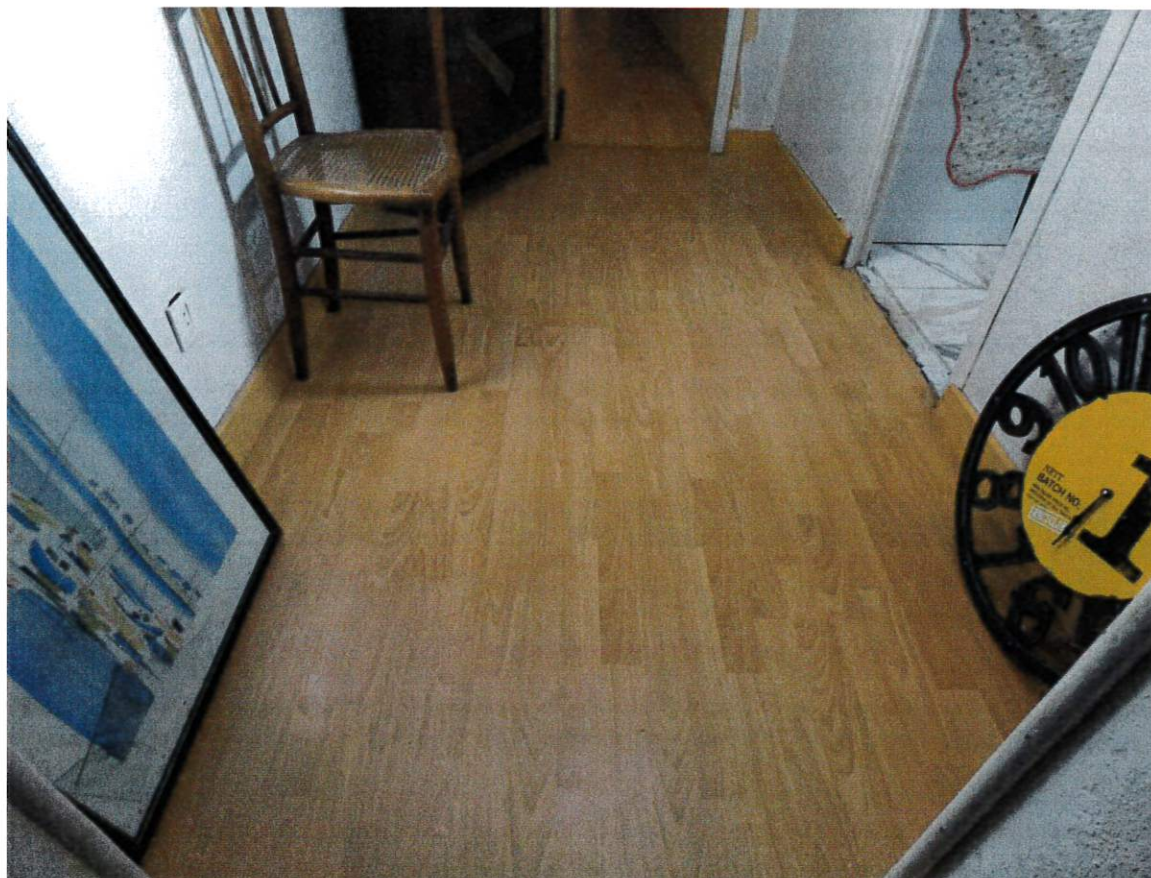
Les murs sont recouverts d'un papier peint.

Sur le pan de mur de droite, présence d'une porte d'accès en postformé à une pièce à usage de WC.

Sur le pan de mur côté mezzanine, présence d'une porte de placard en bois.

Le plafond est peint. Présence d'une poutre apparente.

Au plafond, présence d'une petite fenêtre de toit type VELUX double vitrage.





**W.C. N°2 (3,25 m<sup>2</sup>) :**

La pièce est en sous-pente.

L'accès s'effectue par une porte en postformé.

Le sol est en marbre.



Les plinthes sont en marbre.

Les murs sont en placo pour partie recouverts d'un papier peint sur le pan de mur de droite, sur le pan de mur côté couloir ; et pour autre partie peint. Le pan de mur de gauche est recouvert partiellement d'une faïence de protection.

Sur le pan de mur de gauche, présence d'une vasque avec une robinetterie eau froide qui n'est pas reliée, posée sur un meuble



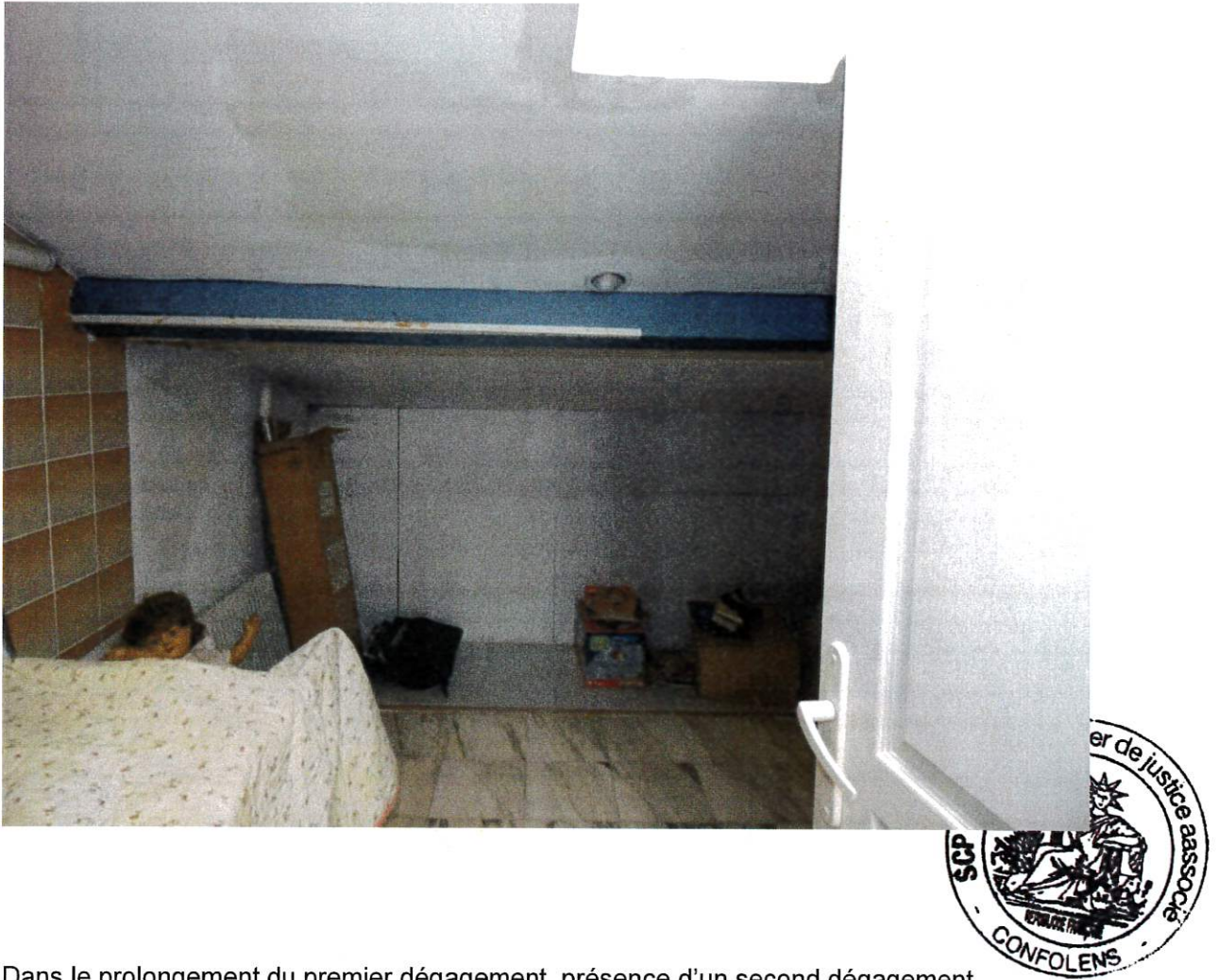
Présence d'un W.C. non relié.



Le plafond est en placoplatre avec poutre apparente traversant la pièce dans sa longueur.

Présence d'un spot incrusté dans le plafond.

Présence d'une fenêtre de toit type vélux.



Dans le prolongement du premier dégagement, présence d'un second dégagement.

**DEGAGEMENT N°2 (7,36 m<sup>2</sup>) :**

Le sol est un parquet flottant.

Les plinthes sont en bois.

Les murs sont recouverts d'un papier peint.

Sur le pan de mur de gauche, présence de deux portes de placard coulissantes en bois.

Sur le pan de mur de face présence d'une porte en postformé permettant l'accès à une première chambre.

Sur le pan de mur de droite, présence de deux portes en postformé permettant l'accès à deux autres pièces à usage de chambre.

Le plafond est peint.

Au plafond, présence d'un point lumineux.





**CHAMBRE N°1 (20,82 m²) :**

L'accès s'effectue par une porte en postformée.

Le sol est un parquet flottant.

Les plinthes sont en bois.

Les murs sont recouverts d'un papier peint.

Sur le pan de mur côté Chambre N°2, présence de 3 portes de placard coulissantes en bois en partie basse ouvrant sur une penderie et 3 portes coulissantes en bois en partie haute ouvrant sur étagères.

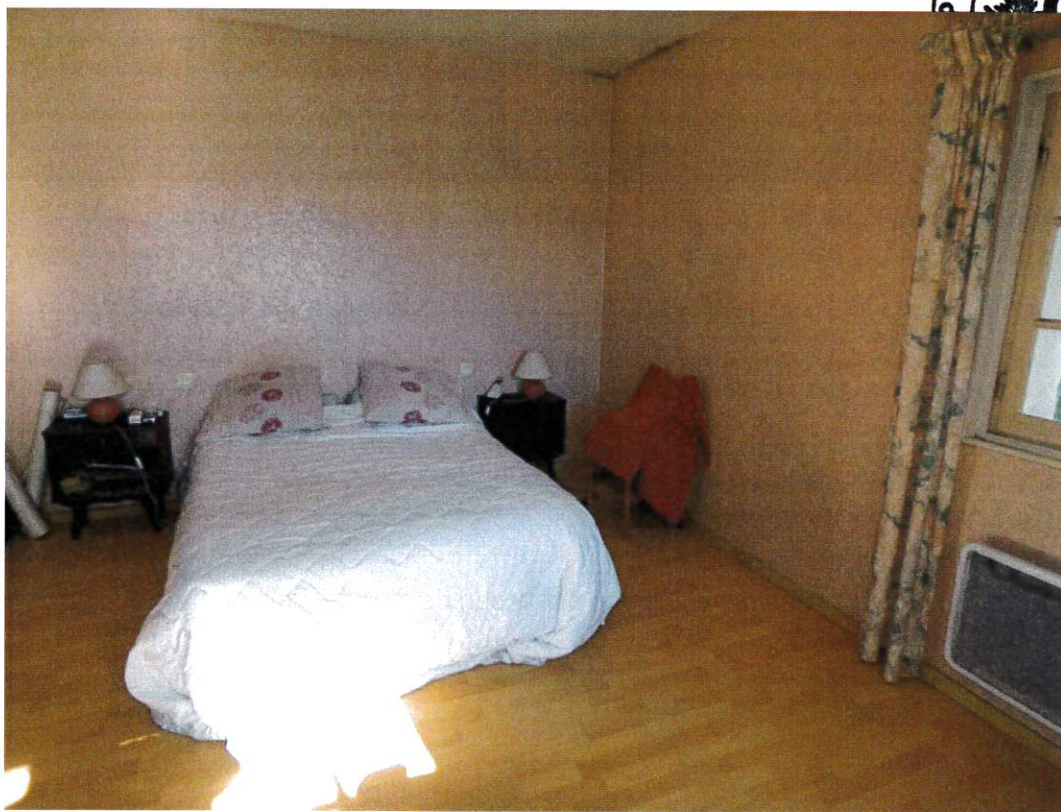
Sur le mur pignon exposé SUD-EST, présence d'un convecteur électrique et d'une fenêtre en bois simple battant, simple vitrage munie d'un volet en bois.





Sur le mur exposé SUD-OUEST, présence d'une fenêtre en bois double battant, simple vitrage munie de volets pliants en bois.





**CHAMBRE N°2 (11,43 m<sup>2</sup>) :**

L'accès s'effectue également par une porte en postformé.

Le sol est un plancher en châtaignier.



Les plinthes sont en bois.

Les murs sont recouverts d'une moquette murale.

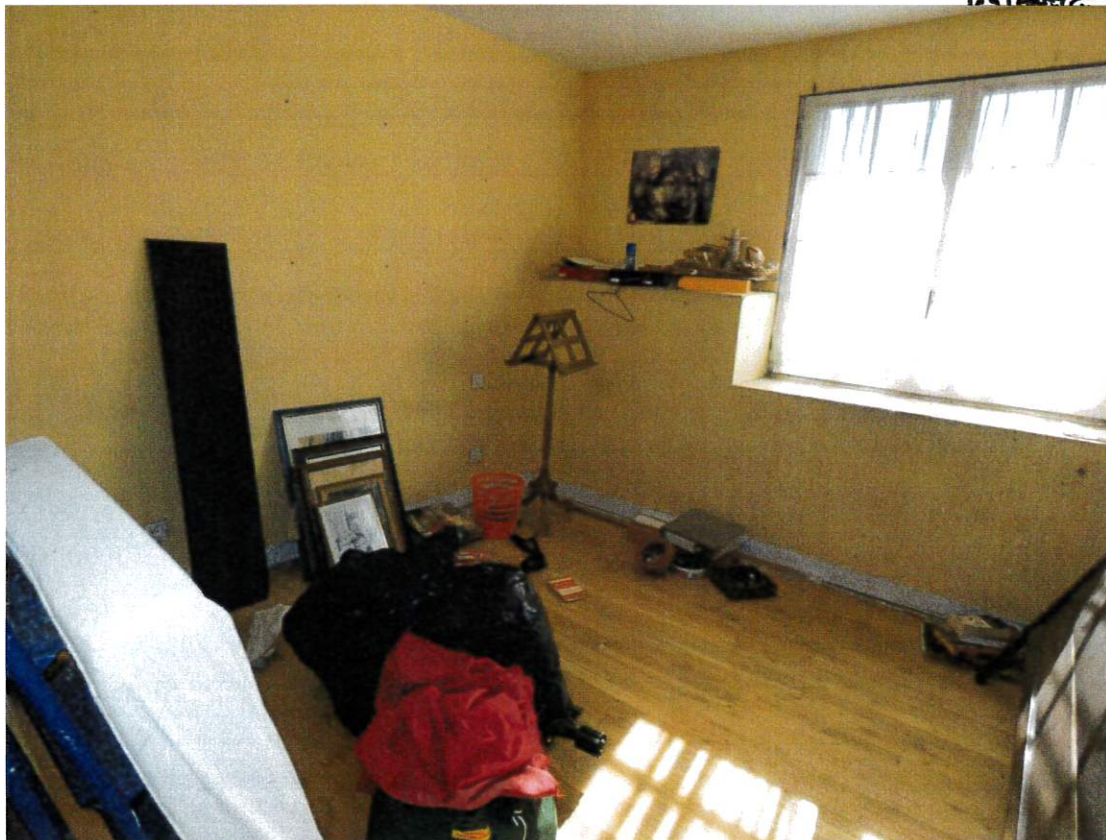
Sur le pan de mur exposé SUD-OUEST, présence d'une fenêtre double battant, simple vitrage, en bois munie de volets pliants en bois.

Présence d'un petit convecteur électrique sur le pan de mur de droite.





Le plafond est peint.



A la suite, présence d'une pièce à usage de chambre N°3.

**CHAMBRE N°3 (11,10 m<sup>2</sup>) :**

L'accès s'effectue par une porte en postformé.

Le sol est recouvert d'une moquette.

Les plinthes sont en bois.

Les murs sont recouverts d'une moquette murale.

En façade avant, présence d'une fenêtre double battant en bois, simple vitrage munie de volets pliants.

Présence d'un petit convecteur électrique.

Le plafond est peint. Au plafond, présence d'une trappe d'accès aux combles.





## EXTERIEURS

Présence d'une grande terrasse 2 parties, longeant la façade avant, la première partie est en carrelage, la seconde en dallage.









L'accès à la première terrasse s'effectue par un porche ouvert dans un mur recouvert d'un ciment joignant la maison d'habitation à l'atelier. Présence de deux ouvertures de part et d'autre.



Sur cette terrasse, présence d'un barbecue en pierres positionné contre le mur de l'atelier.



Les murs de la maison d'habitation sont crépis.

Présence d'une avancée de toit en bois.

La toiture est en tuiles.

**La toiture est pour partie mitoyenne avec l'immeuble N° 15.**

Présence d'une antenne râteau.

Présence de gouttières en zinc et descente des eaux pour partie en zinc et pour autre partie en PVC, en partie basse.

Le mur de clôture donnant sur la Rue de la ferme est en parpaings à l'état brut et comporte un portail d'accès à la parcelle en PVC double battant. Ce portail n'est pas relié à l'électricité.



Présence d'un muret en limite séparative avec la parcelle 15 comprenant un grillage sur le dessus.

Présence d'un grand mur en parpaings, non mitoyen, derrière la maison d'habitation, en limite séparative de la parcelle 15 et de la Rue de Baconneau avec tuiles sur le dessus.





(Photo du mur non-mitoyen prise de la Rue de Baconneau)



**Un accès est possible par la rue de Baconneau.**

Présence d'une haie de lauriers devant le muret surmonté d'un grillage séparant la parcelle 298.







### **ATELIER (20,62 m<sup>2</sup>) :**

Sur la façade exposée SUD-EST, présence de deux grandes baies vitrées en aluminium comprenant chacune deux vantaux coulissants.

Le sol est en béton.

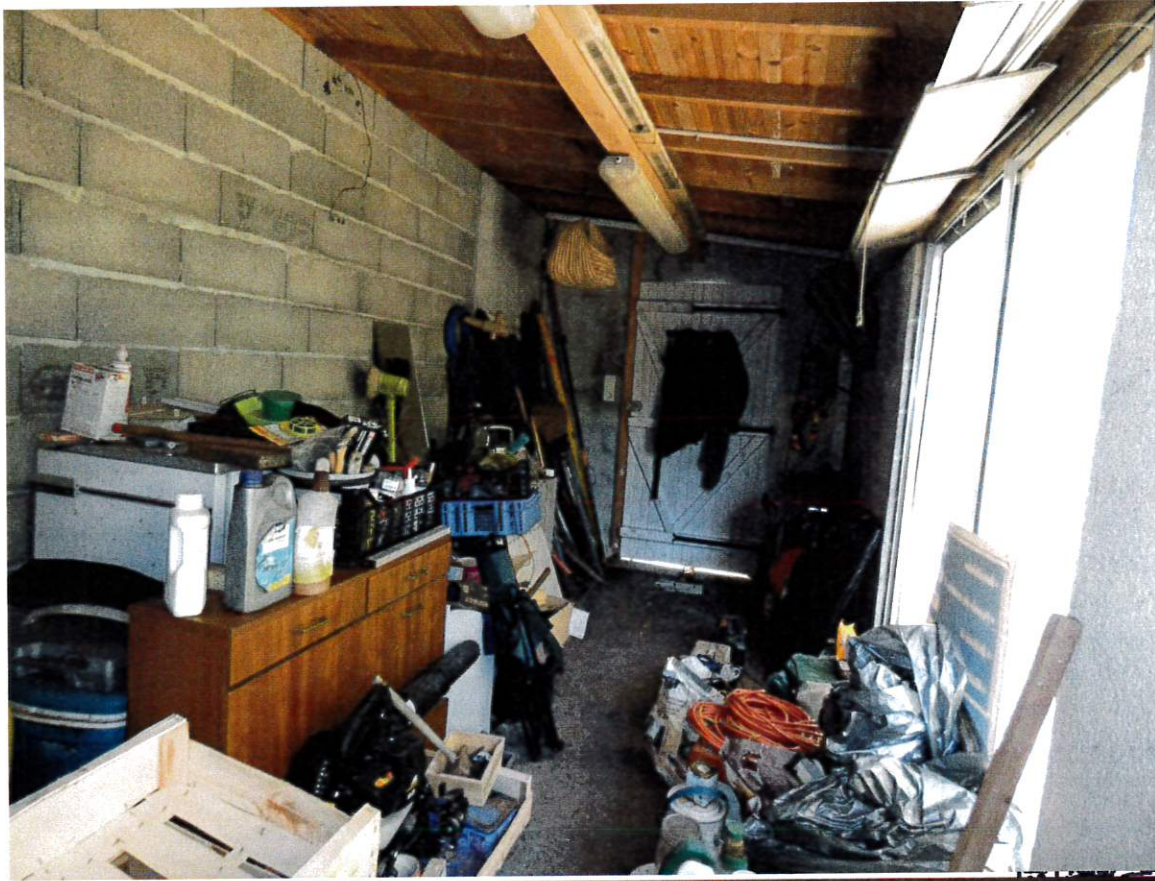
Les murs sont en parpaings à l'état brut à l'intérieur et crépis à l'extérieur.

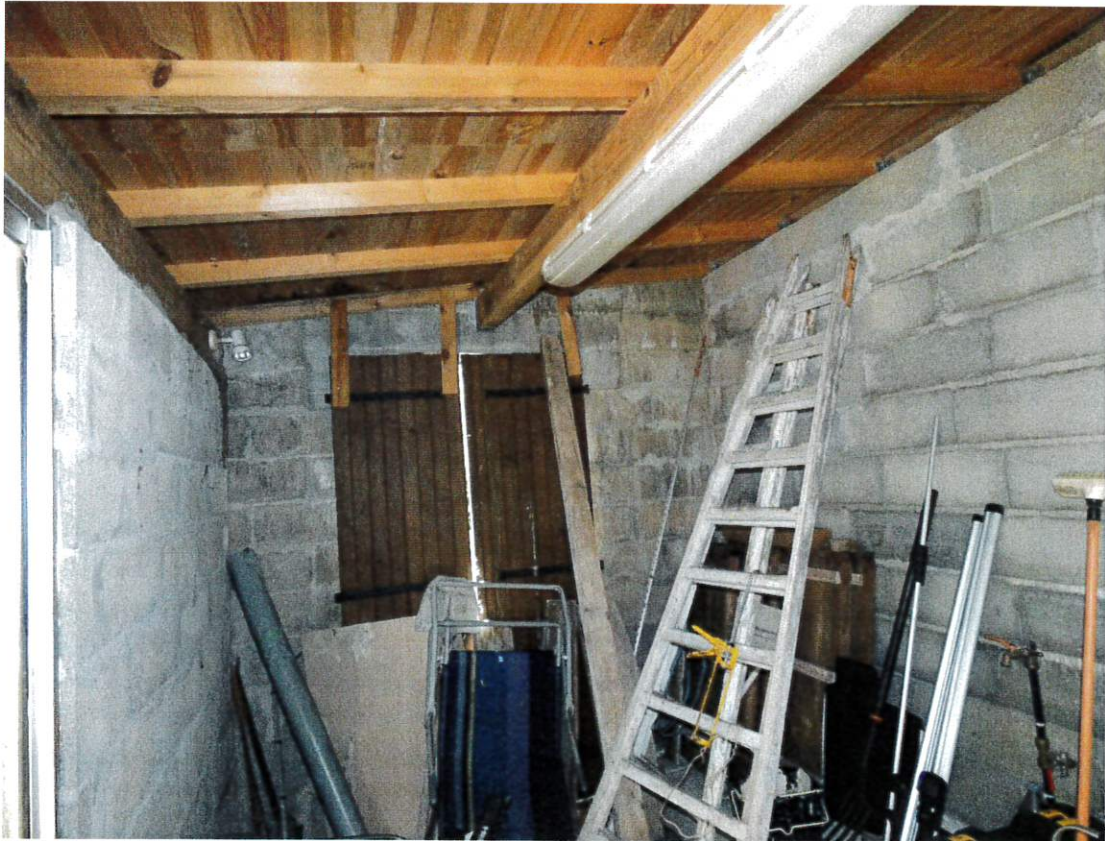
Sur le mur pignon exposé NORD-EST, présence d'une porte d'accès en bois donnant sur la 1<sup>ère</sup> terrasse.

Sur le pan de mur exposé SUD-OUEST, présence d'un accès vers l'extérieur dépourvu d'huisseries et fermé par une paire de volets en bois non fixée.

Le plafond est constitué d'une charpente apparente en bois avec lambris entre les poutres.

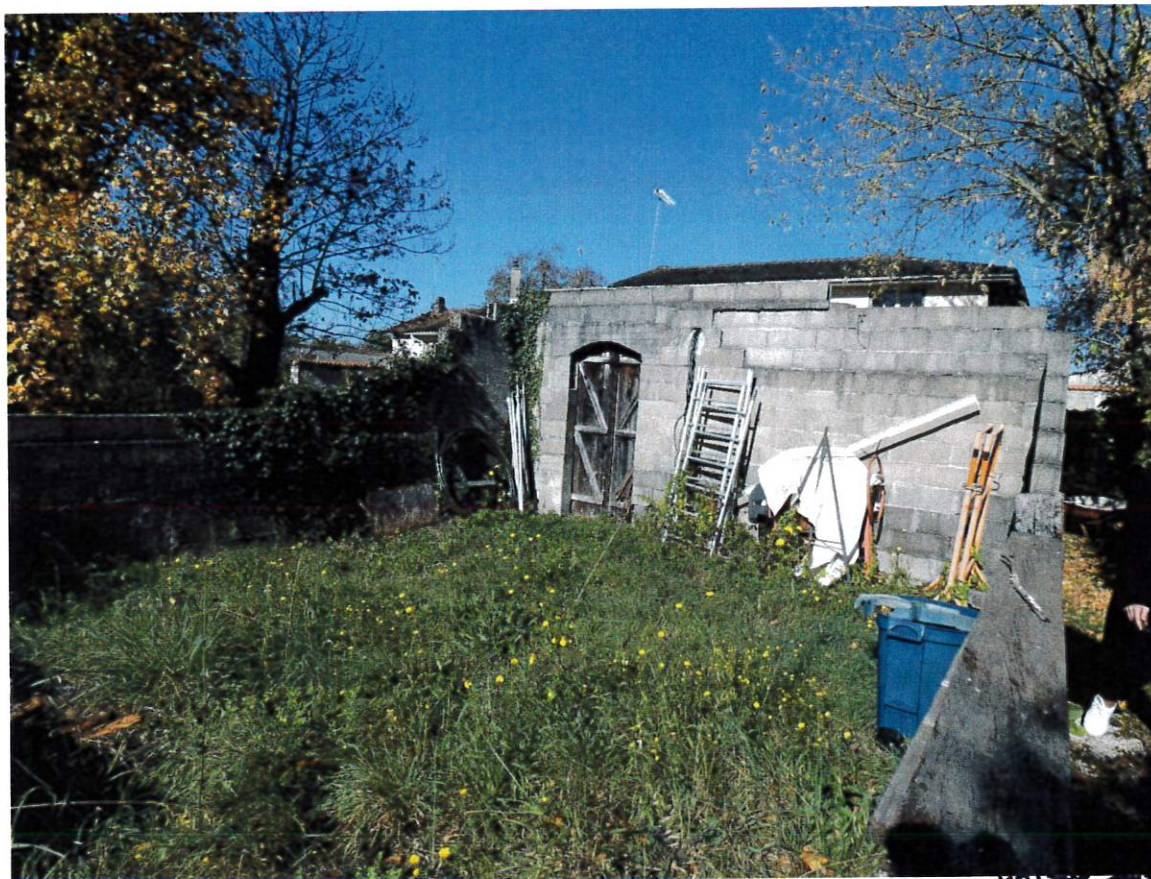






Dans son prolongement, il existe un début de construction d'un garage en parpaing





**REMISE** : en l'absence de clés, il n'a pas été possible de rentrer dans cette remise.

Les murs extérieurs sont recouverts d'un enduit, à l'exception du mur pignon gauche qui est en bacs aciers.

En façade avant, présence d'une fenêtre double battants en bois simple vitrage avec un encadrement en briquettes. Présence également d'une porte d'accès en bois.

Présence d'un robinet d'eau extérieur en façade avant.

Plafond sommaire en aggloméré.

Présence d'une gouttière en PVC. Absence de descente des eaux.

La toiture est en tuiles plates.





L'accès à l'ensemble s'effectue par un sentier gravillonné bordé de chaque côté par un jardin d'ornement comportant de grands arbres et une pelouse.







Façade avant de la maison d'habitation exposée SUD-OUEST







Façade exposée SUD-EST





#### CHAUFFAGE :

La maison d'habitation est chauffée par des convecteurs électriques et par un insert bois.  
Un raccordement au gaz de ville est envisageable.

#### IMPOT FONCIER

Le montant de l'impôt foncier 2021 communiqué par le propriétaire est de 1201 €


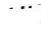
#### ASSAINISSEMENT

La maison d'habitation est reliée à un système d'assainissement individuel. Un compte-rendu sera communiqué ultérieurement.

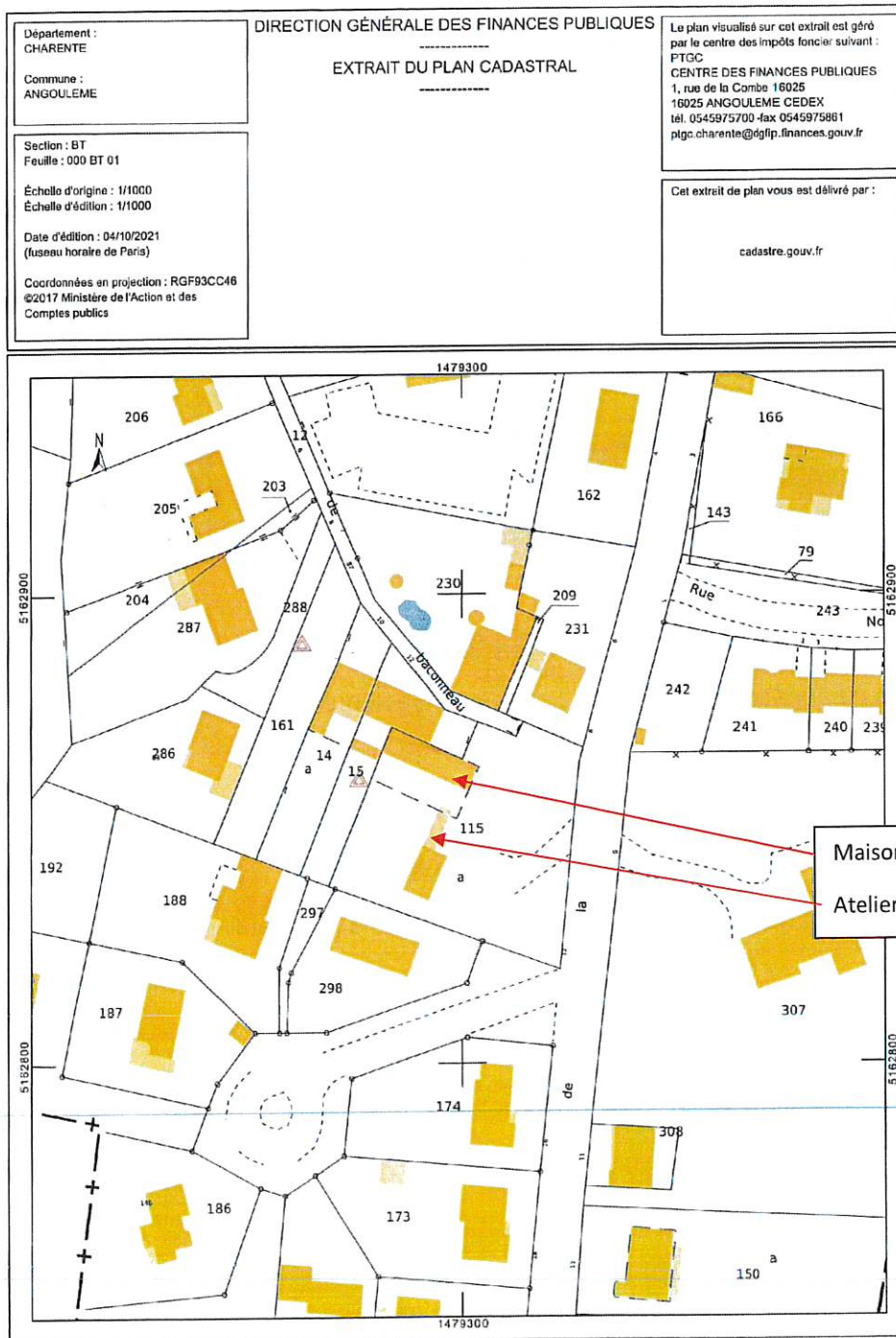
#### ASSURANCE

L'immeuble est assuré auprès de la GMF.

## OCCUPATION

L'immeuble est occupé par les   seul au titre de leur habitation principale.

## PLANS



## ETAT DE SURFACE



401 rue de Bordeaux  
16000 ANGOULEME  
Tél. : 05 45 94 10 94  
info@claudio-moreau-diagnostic.com



### ATTESTATION DE SURFACE HABITABLE

Date de la mission : 28/10/2021

Dossier n° : SA21/10/0557

La présente mission consiste à établir une attestation relative à la surface habitable des biens ci-dessous désignés, afin de satisfaire aux dispositions de la loi n° 2009-323 du 25 mars 2009 au regard du code de la construction et de l'habitation, en vue de reporter leur superficie dans le bail d'habitation d'un logement vide en résidence principale.

**Extrait du CCH : R.111-2** - La surface habitable d'un logement est la surface de plancher construite, après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escaliers, gaines, embrasures de portes et de fenêtres ; le volume habitable correspond au total des surfaces habitables ainsi définies multipliées par les hauteurs sous plafond. Il n'est pas tenu compte de la superficie des combles non aménagés, caves, sous-sols, remises, garages, terrasses, loggias, balcons, séchoirs extérieurs au logement, vérandas, volumes vitrés prévus à l'article R. 111-10, locaux communs et autres dépendances des logements, ni des parties de locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 mètre.

#### A. - Désignation du ou des bâtiments

Adresse : 12 Rue de la Ferme  
16000 ANGOULEME  
Section cadastrale BT, Parcelle(s) n° 115,

Type d'immeuble : Habitation individuelle  
Désignation et situation du ou des lots de copropriété : / Lot numéro : NC,  
Périmètre de repérage : Toutes parties accessibles sans démontage ni destruction

#### B. - Désignation du client

Nom et prénom : BEAUNE Chantal  
Adresse : 12 Rue de la Ferme 16000 ANGOULEME

Qualité du donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé) : Autre

Nom et prénom : Maître Talbot  
Adresse : Rue Cote 16500 CONFOLENS

Représentant du propriétaire (accompagnateur) : Me TALBOT

#### C. - Désignation de l'opérateur de diagnostic

Nom et prénom : BEAUNE Chantal  
Raison sociale et nom de l'entreprise : SARL CMD  
Adresse : 401 RUE DE BORDEAUX, 16000 ANGOULEME  
Numéro SIRET : 502 225 824 00023

Désignation de la compagnie d'assurance : AXA  
Numéro de police : 10763846804 et date de validité : 31/12/2021

#### Superficie habitable en m<sup>2</sup> du lot

Surface habitable totale: 144,47 m<sup>2</sup> (cent quarante-quatre mètres carrés quarante-sept)  
Surface au sol totale : 192,25 m<sup>2</sup> (cent quatre-vingt-douze mètres carrés vingt-cinq)

# CAPTURE GEOPORTAIL

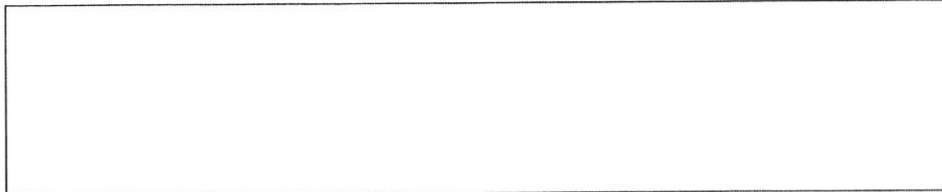
Visualisation cartographique - Géoportail

<https://www.geoportail.gouv.fr/carte>



© IGN 2021 - [www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales](http://www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales)

Longitude : 0° 10' 20" E  
Latitude : 45° 37' 50" N



## Résultat du repérage

Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage :

**Néant**

**Note :**

\* Le donneur d'ordre a obligation de fournir le règlement de copropriété du bien à mesurer (éventuellement par le biais de son syndic de copropriété), voire les PV d'assemblées générales ayant porté modification à l'état descriptif. En l'absence de ces documents, les lieux présentés seront tenus comme faisant partie de la surface privative. En cas d'information ultérieure de l'état descriptif de la division de copropriété faisant apparaître une différence avec la liste ci-dessous, le présent certificat serait caduc et il serait nécessaire de refaire le mesurage selon l'état descriptif de division.

\* Les caves, terrasses, garages n'entrent pas dans les calculs.

Bâtiments et parties de bâtiments n'ayant pu être visités :

**R+2 - Combles (Trappe d'accès condamnée)**  
**Dépendance - Atelier 2 (Absence de clef)**

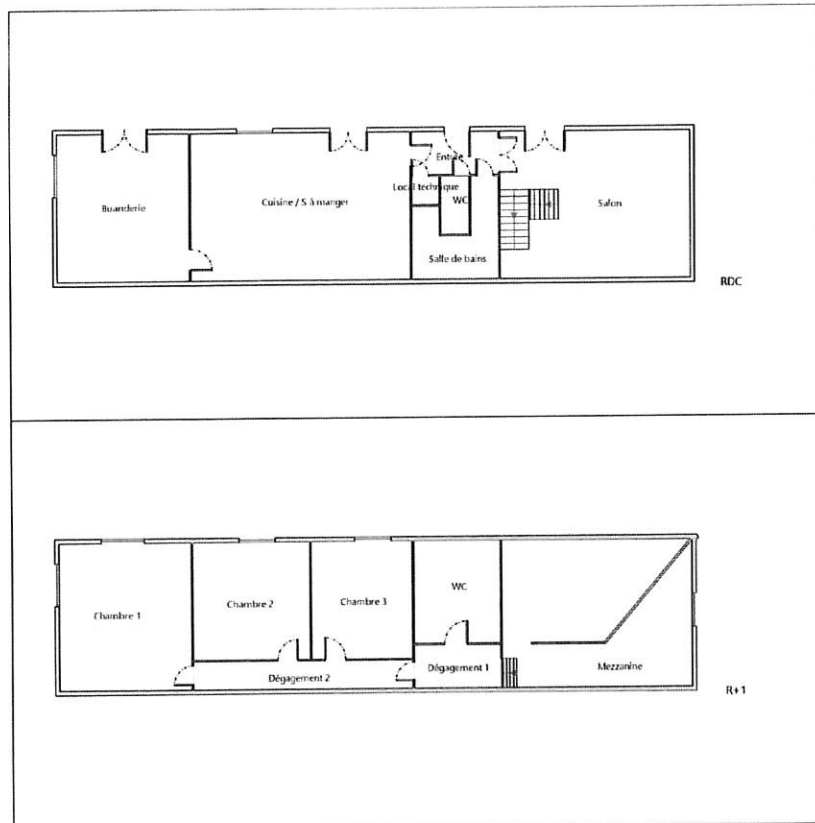
Tableau récapitulatif des surfaces de chaque pièce au sens Loi Boutin :

Parties de l'immeuble bâtis visités	Superficie habitable	Surface au sol	Commentaires
RDC - Entrée	6,33	6,33	
RDC - Salon	30,79	32,76	Surface de marches (escalier)
RDC - Salle de bains	6,47	7,82	Surface occupée par un chauffe eau fixe
RDC - WC	0,85	0,85	
RDC - Local technique	0,75	0,75	
RDC - Cuisine / S à manger	29,81	29,81	
RDC - Buanderie	-	19,60	
R+1 - Mezzanine	11,20	9,40	Hauteur de moins de 1,80m
R+1 - Dégagement 1	4,31	4,31	
R+1 - WC	3,25	9,29	Hauteur de moins de 1,80m
R+1 - Dégagement 2	7,36	7,36	
R+1 - Chambre 1	20,82	20,82	
R+1 - Chambre 2	11,43	11,43	
R+1 - Chambre 3	11,10	11,10	
Dépendance - Atelier	-	20,62	

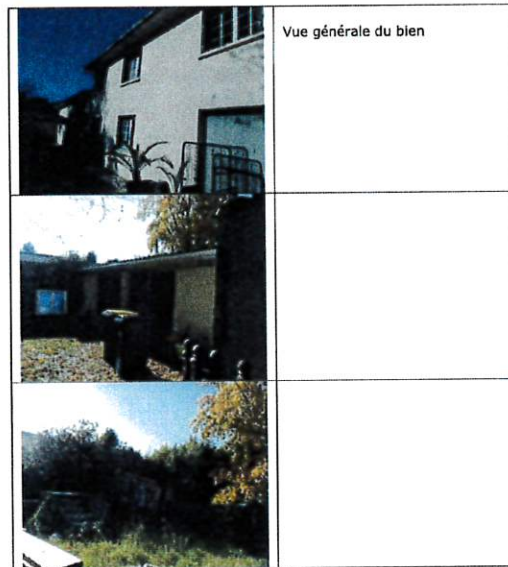
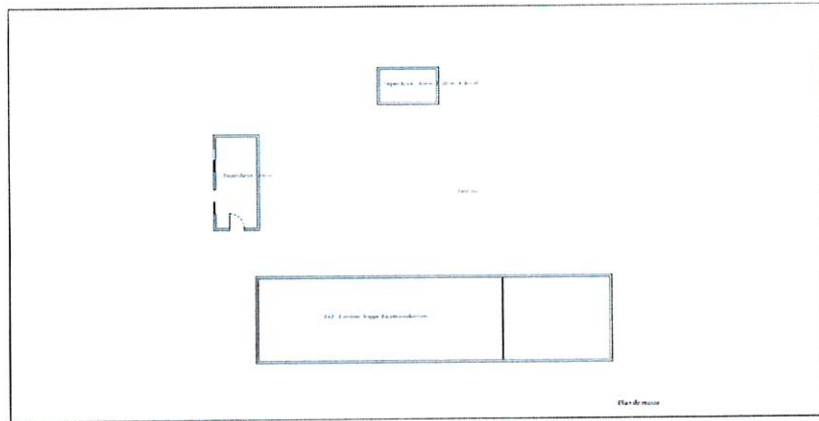
**Surface habitable totale: 144,47 m<sup>2</sup> (cent quarante-quatre mètres carrés quarante-sept)**  
**Surface au sol totale: 192,25 m<sup>2</sup> (cent quatre-vingt-douze mètres carrés vingt-cinq)**

Tableau récapitulatif des surfaces des lots annexes :

Parties de l'immeuble bâtis visités	Superficie habitable	Surface au sol







A Angoulême, le 28/10/2021

**Chantal BEAUNE**

Attestation de surface habitable

4/4 Rapport du : 28/10/2021

n° SA21/10/0557

Les constatations ont débuté à 14 heures et se sont terminées à 15 heures 20.

58 feuilles de format légal composent le présent procès-verbal de constat.

Et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit et à toutes fins utiles.

**Coût :**

<b>Droits fixes (A444-28 Ccom)</b>	<b>219,16</b>
<b>Emolument complémentaire (A444-18 Ccom)</b>	<b>74,40</b>
<b>Déplacement</b>	<b>7,67</b>
<b>Montant HT</b>	<b>301,23</b>
<b>Montant TVA</b>	<b>60,25</b>
<b>Montant TTC</b>	<b>361,48</b>

